

20
24
4

24 mars 2005

M. M. Soudanovic, secrétaire de séance

L'an deux mil cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures et
trente minutes, le conseil municipal de Tremblay-en-France, légalement
convocé en vertu de son rôle, s'est réuni, pour le délibérer
dans la salle de la mairie de Tremblay-en-France, sous la présidence de M. François Joubert, député-maire.

Le quorum étant atteint, M. le Député-maire déclare la séance ouverte
à dix-huit heures et trente minutes.

Après en avoir fait des constatations devant M. le Maire.

M. le Député-maire désigne M. Soudanovic, Conseiller municipal, en
qualité de secrétaire de séance.

M. le Député-maire communique :

« Les décisions prises en vertu de l'article L.2122-23 du Code général
des collectivités territoriales, entre le 18 février et le 24 mars
2005.

M. le Député-maire propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

1

DÉLIBÉRATIONS

Compte-rendu du conseil municipal du 24 mars 2005

1 DOCUMENT - Publié le 24/03/2005



Compte-rendu du conseil municipal du 24 mars 2005

(PDF, 43Ko)

TÉLÉCHARGER

RETOUR À LA LISTE

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35